



Règles d'évacuation

Par **BAP**, le **06/12/2019** à **13:55**

Bonjour,

Je suis locataire dans un bâtiment récent en copropriété avec un garage voiture commun en sous-sol.

Je me demande si les dispositions de sécurité (contre les intrus) ne vont pas à l'encontre de règles de sécurité (des personnes).

Situation : depuis le RDC, pour aller au sous-sol par l'ascenseur, il faut taper un code dans l'ascenseur.

A la sortie de l'ascenseur, on est dans un pièce fermée et il faut la clé de l'appartement pour accéder au garage voiture.

Si on a oublié la clé, demi-tour par l'ascenseur, mais il faut un badge pour l'appeler.

Si on a oublié le badge, on est coincé.

- Est-ce cela constitue un problème vis à vis des règles d'évacuations, notamment en cas d'incendie par exemple ?

- Est-ce cela constitue un problème urgent ?

ps : j'en ai informé l'agence qui est propriétaire de l'appartement, sans retour à ce jour depuis un mois.

Merci,